

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	21 (1933)
<b>Heft:</b>	399
<b>Artikel:</b>	La VIIe Journée d'éducation à Neuchâtel : (25 février 1933)
<b>Autor:</b>	E.P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-261041">https://doi.org/10.5169/seals-261041</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



traction affective plutôt qu'à une loi logique. Les sciences abstraites elles-mêmes n'ont pas d'autre source; l'adhésion aux prémisses mathématiques est un acte de foi. S'il en est ainsi; si, d'autre part, l'enfant, dès l'âge d'un ou deux ans, est un être affectif complet; si sa mémoire affective garde des traces indélébiles qu'il ne peut remémorer conscientement, l'on comprend l'importance immense de ces premières années, et comment le respect pour l'enfant doit commencer au berceau. En dehors du langage, les êtres humains sont unis par une résonance affective (échotomie) qui est à la base de la suggestion; celle-ci est un moyen didactique puissant dont dispose l'éducateur; mais il doit en user avec la plus grande prudence, surtout dans le domaine moral, et ne pas écraser l'enfant par des exigences d'adulte, en l'exposant à des défaites, à des catastrophes qu'il n'est pas de taille à supporter. En ce qui concerne les instincts, la même délicatesse s'impose: ne pas les refouler, mais les dévier, les sublimer.

C'est encore au problème moral que s'attache M. Piaget, professeur à l'Université et à l'Institut J.-J. Rousseau de Genève. Selon sa méthode, si personnelle et si vivante, M. Piaget a interrogé l'enfant lui-même, et il a cherché, dans le jeu, l'activité enfantine par excellence, le secret de son jugement moral. Le jeu de billes, avec son code et sa jurisprudence, lui a révélé que, suivant leur âge, les enfants ont deux conceptions de la règle, et deux attitudes différentes à son égard; les petits, de 5 à 6 ans, l'acceptent sans la comprendre, comme une sorte de dogme. Ils la respectent, mais la pratiquent peu; à l'âge de 10 ou 12 ans, ils la considèrent comme une convention, mais ils l'observent honnêtement; ils ont passé de la séparation extérieure de la morale du tabou, à la morale intérieure, à l'autonomie de la conscience, par la voie du respect mutuel. C'est donc une erreur que d'exiger que l'enfant obéisse à une règle venue des dehors; on n'aboutit par là qu'au formalisme, au mensonge ou au pseudo-mensonge.

Les éducateurs accourus de tout le canton ont pu mesurer les erreurs des procédés sommaires de la pédagogie courante. Tout au long de ces conférences a retenti, comme un *leit-motiv*, le veil adage: *Maxima puro reverentia*, précisé et approfondi par la science moderne. Parents et maîtres en feront sans doute leur profit, pour obtenir, par de meilleurs moyens, des résultats meilleurs. Toute leur reconnaissance est acquise aux conférenciers, ainsi qu'aux organisateurs de ces journées. Il a été rendu publiquement un hommage mérité aux sociétés initiatrices, et très spécialement à Mme M. Evard, docteur en philosophie qui en est l'animatrice et qui n'a ménagé aucune peine pour en assurer le succès.

E. P.

## L'Exposition "La Femme"

Cette exposition annoncée à Berlin pour la période du 18 mars au 28 avril est organisée par l'Office des expositions, des comptoirs commerciaux et du trafic touristique de la Ville de Berlin, avec l'aide des principales associations féminines allemandes et du Musée d'hygiène.

Elle comprendra 9 groupes se rapportant tous et la femme dans la vie publique.

1. L'activité féminine: La mère, la maîtresse de maison, le travail professionnel de la femme dans la vie publique.

La Société des Nations et les Sociétés pour la paix devraient se faire le centre d'une nouvelle orientation de l'humanité. L'enfant, le nouvel enfant, prépare le « surhomme », celui qui est destiné à se lancer à la conquête de l'infini. A. de M.

Un serviteur de la Croix-Rouge: Maurice Dunant (1866-1931). 1 vol. avec portrait. Impr. Kun-dig, Genève.

Le Mouvement Féministe a déjà rendu hommage, il y a quelques mois, à la mémoire de cet homme modeste, convaincu et conscientieux, qui personnifiait si bien l'esprit de dévouement aux œuvres philanthropiques dont s'honorent certaines familles de la vieille Genève. Une plaquette illustrée d'un beau portrait nous apporte aujourd'hui les témoignages de regrets et de sympathie dont fut entourée sa compagne lors de son grand deuil, et dont la lecture a dû lui être douce par l'hommage ému et unanime rendu à Maurice Dunant par tous ceux et toutes celles qui collaborent avec lui.

M. F.

CAMILLE DREVET: *Peut-on contrôler les industries de guerre?* et *Désarmons d'abord les profiteurs de guerre*. Deux brochures. Maison Internationale, 12, rue du Vieux-Collège, Genève.

L'auteur étudie la politique des armements, et établit que le problème des industries de guerre est inextricablement lié à celui du désarmement et à la conception économique et politique de notre temps. Elle fait un appel énergique à l'opinion publique pour qu'elle intervienne et fasse pression auprès des organismes de la S.d.N., afin de mettre un terme aux profits de ceux qui préparent la guerre.

J. V.

2. *La femme et la race*: L'homme et la femme, la conception, l'enfancement, l'hygiène de la femme mariée.
3. *La mère*: Le nourrisson, l'écolier, l'adolescent.
4. *Le ménage*: L'économie domestique, l'habitation, la cuisine.
5. *Les denrées coloniales*: Valeur nutritive des divers produits.
6. *L'habillement*: Les étoffes, les vêtements, les chaussures.
7. *L'hygiène*: Les savons, les poudres, les cosmétiques, les parfums.
8. *Les associations féminines*: Les diverses professions féminines, le travail de la femme dans les associations.
9. *L'art et la femme*.

En outre de nombreuses conférences d'intérêt féminin auront lieu presque chaque jour.

## Correspondance

### Pour soutenir le „Mouvement“

Genève, le 2 mars 1933.

Chère Mademoiselle Gourd,

J'ai lu avec la plus grande sympathie l'appel adressé aux abonnés du *Mouvement*. Je constate, avec émotion que cette crise effroyable menace de nous arracher des mains les armes mêmes dont nous avons besoin pour la combattre, armes parmi lesquelles votre excellent et courageux journal est l'une des plus nécessaires.

En vous envoyant un peu de secours matériel, que je souhaiterais cent fois plus important, je voudrais ajouter ma voix à votre appel à la solidarité féminine pour sauvegarder en ces temps difficiles, la vie de ce vaillant journal, indépendant, ouvert à toutes nos opinions et où chacune, nous, quelle que soit son activité sociale, trouve un appui et une tribune libre pour ses idées.

Ainsi en ma qualité d'ouvrière de la Paix, j'apprécie tout particulièrement la campagne énergique et sincère que vous, féministe du premier rang dans le combat, avez menée en faveur du désarmement matériel et moral.

Il me semble que notre propre travail d'éducation pacifiste à l'Union Mondiale de la Femme a facilité ces derniers temps ensuite de vos efforts pour surmonter l'apathie et l'indifférence publique vis-à-vis du travail pour la paix.

Je suis certaine que de nombreux mouvements, et particulièrement ceux qui travaillent pour la justice sociale, pour la moralité, la protection et le bien-être de la femme, ou pour tout autre progrès, sauront constater comme nous la dette considérable qu'ils ont envers le *Mouvement Féministe*.

Certes, les économies sont à l'ordre du jour. Mais toute économie n'est pas forcément judicieuse. Il y a des économies qui sont même de véritables gaspillages, car elles anéantissent des progrès déjà acquis au prix des plus grands sacrifices. Que penserait-on, par exemple, de gens qui, ayant construit une belle maison, n'en prendraient aucun soin et la laisseraient dégringoler... par économie.

L'avancement des idées vers plus de justice, plus de coopération, et vers cette organisation meilleure que nous appelons si ardemment de nos vœux, dépend largement des possibilités de propager et de discuter des moyens d'y par-

venir, en toute objectivité et sans aucun esprit de parti. Or, le *Mouvement Féministe* est le seul journal en Suisse romande qui nous offre ces précieuses possibilités. J'estime que le laisser perdre ses forces serait en même temps diminuer les nôtres, au moment même où nous devrions pouvoir les déculper.

Je pense aux suffragistes françaises qui sont seules avec nous à revendiquer certains droits et qui, actuellement, redoublent d'activité. Il se serait décevant que nous autres, femmes de Suisse romande, semblerions incapables d'un petit sacrifice pour défendre une cause qui est nôtre, avant tout, et pour laquelle vous avez, chère Mademoiselle Gourd, donné le plus merveilleux exemple d'abnégation, de vaillance et de dévouement.

Je souhaite vivement que votre appel soit entendu et que chaque femme prenne à cœur, non seulement d'aider le *Mouvement Féministe* à traverser la crise mais encore de le mettre à même de se développer toujours davantage.

Cordialement à vous

CLARA GUTHRIE D'ARCIS  
Présidente de l'Union Mondiale de la  
Femme.

## Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Conférence de Marseille (18-23 mars 1933).

Programme des réunions et meetings ouverts à d'autres participantes qu'aux déléguées officielles à la Conférence, dont les séances seront privées.

Samedi 18 mars, 14 h. 30 à 16 h. 30:

RECEPTION OFFICIELLE  
offerte par la Municipalité.  
(Musée de Longchamp)

Discours de bienvenue: Mme BRUNSCHEVICQ au nom de l'Union française pour le Suffrage, et Mme MARIA VÉRONE au nom de la Ligue française pour le Droit des Femmes. Messages en réponse: Mrs. CORBETT ASHBY, Présidente de l'Alliance, et les représentantes des autres continents: Afrique: M. H. CHAROLLE PACHA (Egypte); Asie: Mme SENIHA RAUF (Turquie), Mme J. VAKIL (Indes); Australasie: Miss RUBY RICH (Australie); Amérique du Nord: Mrs. POTTER (Etats-Unis); Amérique du Sud: Dr. Paulina LUISI (Uruguay).

Dimanche 19 mars, 17 h.:

MEETING PUBLIC  
Le vote des femmes.  
(Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.)

Présidente: Mrs. CORBETT ASHBY. — Oratrices: Mrs. LAUGHTON MATTHEWS (Grande-Bretagne), Miss E. H. PIEPERS (Hollande), Princesse CANTACUZENE (Roumanie), Mme HJELMER, députée (Danemark), Mme Vera URBANOWA (Tchécoslovaquie), Mrs. RAMA RAU (Indes).

Lundi 20 mars, 17 h.:

CONFÉRENCE SEMI-PUBLIQUE  
L'Égalité de la Morale.  
(Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.)

Présidente: Mme le Dr. LUSTI. — Deux autres oratrices dont les exposés seront suivis de discussion.

Id., 20 h. 45:

MEETING PUBLIC  
Contre la Traite des Femmes.  
(même salle.)

Oratrices: Dr. Paulina LUISI (Uruguay), Mme H. SIMIENSKA (Pologne), Mme MARTINEZ SIERRA (Espagne), Miss ALISON NEILANS (Grande-Bretagne), Mme MARIA VÉRONE (France).

Mardi 21 mars, 17 h.:

CONFÉRENCE SEMI-PUBLIQUE  
Le Droit de la Femme au travail.  
(même salle.)

Présidente: Mme BRUNSCHEVICQ. — Oratrices: Mme Ing. WALIN (Suède), Mme Marcelle RENSON, avocate (Belgique). — Discussion.

Mercredi 22 mars, midi:

LUNCH ORGANISÉ PAR LA COMMISSION DE LA PAIX  
(Hôtel Splendide)

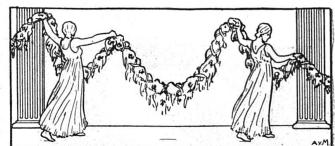
Présidente: Mme ROSA MANUS (Hollande). — Oratrices: Mme GOURD (Suisse); L'œuvre sociale de la S. d. N.; Mme V. VELSEN (Allemagne), et Mme M.-L. PUECH (France); *Le rapprochement franco-allemand*; Mme de REUSS JANCOCLES (Roumanie), Mme MASCLE (au nom des organisations locales).

Id., 20 h. 45:

MEETING PUBLIC  
La paix et le désarmement.  
(Salle de la Mutualité, rue François-Moisson.)

Présidente: Mme ANGLES, inspectrice de l'enseignement. — Oratrices: Mme Adele SCHREIBER (Allemagne); *Les bases économiques du monde nouveau*; M. le professeur LANGEVIN (France); *La guerre chimique*; Mrs. CORBETT ASHBY (Grande-Bretagne); *Perspectives et résultats de la Conférence du Désarmement*. — Invocation à la paix, chantée par un groupe de jeunesse.

\* Les noms des oratrices sont donnés sous réserve de modifications possibles en dernière heure.



## A travers les Sociétés

Pour se mieux connaître.

Sur la demande de l'un de ses membres, l'Union des Femmes de Genève a organisé des réunions de rapprochement une fois par mois le soir. Ces soirées familiaires, destinées à des femmes et jeunes filles des milieux les plus divers, ont pour but de dissiper des malentendus, d'apprendre à se connaître, et de discuter ensemble des questions présentant un intérêt général. Les bonnes volontés sont mises à contribution, et chacune fait un effort dans le domaine qui lui est familier.

Le grand nombre de participantes à ces réunions prouve qu'elles répondent à un réel besoin. Il y règne une atmosphère cordiale, gaie, parfois même bruyante. Les sujets traités dans les causeries sont les plus variés. Ils sont choisis par les membres de la réunion. Mme Butts a parlé d'un groupement semblable existant en Angleterre (Women's Institutes), Mme Lucie Odier fit une causerie sur les Logements, et Mme Georges Werner une conférence sur la valeur du *Travail ménager*. La présidente de chaque séance est nommée à la séance précédente, ainsi que la secrétaire. D'habiles ménagères préparent des gâteaux pour le thé servi à chaque réunion et une partie artistique termine la soirée.

La prochaine de ces réunions familiaires aura lieu le mercredi 15 mars, au local de l'Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont. Toutes les personnes qui désirent y assister sont priées de s'inscrire auprès de Mme Schenck, 15, rue Lombard, avant le 10 Mars.

M. Ch.

Une résolution de la Ligue des Femmes Juive.

Lors de son Assemblée générale convoquée à Genève, le 28 janvier dernier, cette Ligue a entendu deux exposés de M. Ernest Bovet, Secrétaire général de l'Association suisse pour la S. d. N., et de Mme Rosa Aberson, secrétaire générale de la Ligue, à la suite desquels a été adoptée à l'unanimité une résolution flétrissant les troubles universitaires antijuifs qui se sont produits dans divers pays de l'Europe centrale et orientale, exhortant la jeunesse universitaire à abandonner ces méthodes de violence, et demandant aux gouvernements l'application stricte de l'égalité des droits de tous les citoyens. Cette résolution se termine par un appel à l'opinion publique pour une action énergique de désarmement mondial.

Bureau International contre l'alcoolisme.

Le rapport pour l'année 1932 vient de paraître nous donnant une foule de renseignements intéressants et témoignant en ces temps de réaction caractéristique en faveur de l'alcool d'une compréhension de la situation et aussi d'un optimisme et d'un courage remarquable. L'énumération des divers aspects d'une activité très grande encouragera tous les gens de bonne volonté à venir en aide par leur adhésion et leur appui financier à cette utile institution.

J. V.

## Carnet de la Quinzaine

Mercredi 15 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont 17 h.: Cours d'histoire de l'art: *La peinture en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, causerie par Mme Odier. Projections.

Id. id. 20 h. 30: Soirée familiale de rapprochement: *L'art au foyer*, causerie par Mme Marie Lachenal.

Jeudi 16 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: *Avant Parsifal*, conférence avec démonstrations par Mme Marg. Chenevard.

Vendredi 17 mars:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or (Lyceum), 20 h. 30: Troisième leçon du cours de droit, organisé par l'Association: *Des impôts*, par Mme M. Daeppen, journaliste.

Samedi 18 mars à Mercredi 22 mars:

MARSEILLE: Conférence des Présidentes et des déléguées des Sociétés affiliées à l'Alliance Internationale pour le Suffrage (voir le programme détaillé plus haut ainsi que dans nos précédents numéros).

Mercredi 22 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h. Cours d'histoire de l'art: *Les manuscrits de la Bibliothèque de Genève*, causerie par M. Fréd. Gardy, directeur de la Bibliothèque publique. Projections.

Vendredi 24 mars:

LAUSANNE: Association lausannoise pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or (Lyceum), 20 h. 30: Quatrième leçon du cours de droit organisé par l'Association: *De quelques contrats usuels (baïl, contrat de travail)*, par Mme Linette Comte, avocate.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE